

RÉUNION FINANCES du 10 novembre 2022
Présentation du ROB 2023
Galiléo de 18h à 20h30
AVIS DE L'ESPACE CITOYEN

Présents :

Pour Grand Annecy :

Denis DUPERTHUY, vice-président chargé des finances

Eric BÉCHET, directeur des finances

Jean-Christophe BORTOLATO, Directeur Général Adjoint en charge de l'administration générale

Isabelle BRUN, Directrice Prospective et dialogue citoyen

Florence JAFFRENOU, chargée de mission dialogue citoyen

Pour l'Espace Citoyen :

François BLANCHUT – Jean-François TESSIER – Pierre DUFOUR – Martine SCOTTON – Jean-Pierre DIETRICH – Franck DUMONTIER – Kristian COLLETIS-WAHL – Hubert CAILLOUX – Bénédicte SAURY – Pierre PERINEL – Danielle DAURELLE – Pierre BRAND – Bernard LARACINE – Jean-Marie OUDOT – Bernard DUGERDIL – André VEIRMAN – Jean DE SANTIS – Isabelle TIBERGHEN – Philippe GOY – Michel BOUCHOT – François AYE

Présentation du ROB 2023

21 personnes volontaires, membres de l'Espace Citoyen, ont participé à cette séance de travail.

Elle s'est déroulée en trois parties :

- présentation du ROB 2023 par Denis DUPERTHUY, vice-président chargé des finances ;
- temps de questions – réponses ;
- échanges entre les membres pour converger vers les points importants pour les citoyens.

Après la séance, plusieurs membres ont adressé leurs contributions complémentaires individuellement.

L'avis ci-dessous est une synthèse des principaux points convergents identifiés. Il ne reflète pas, compte tenu du temps imparti pour le rédiger, l'ensemble des opinions ou débats que l'exercice a fait émerger.

Avis de l'Espace Citoyen

1. Un exercice de transparence une nouvelle fois apprécié.

La présentation s'inscrit dans la continuité de la présentation des ROB en 2020 et en 2021 ainsi que du projet de Plan Pluri-annuel d'Investissement en 2021, sur lesquels l'Espace Citoyen a été sollicité pour produire des avis.

L'exercice n'est pas facile, mais nous apprécions la volonté affichée du Grand Annecy d'être transparent et de progresser. De plus, eu égard aux échanges riches que cette consultation citoyenne déclenche, nous la trouvons particulièrement pertinente.

Cependant, le temps imparti pour produire un avis est extrêmement court et ne permet pas réellement de l'étayer (présentation le 10 novembre, avis à rendre le 16 novembre).

2. Une présentation à faire évoluer pour en faciliter la compréhension et l'appropriation

De ce fait, il nous paraît indispensable, tant pour les citoyens que pour les élus que la lecture et l'appropriation du ROB soit facilitée en faisant évoluer la forme de sa présentation pour :

- saisir d'emblée l'ambition sous-jacente, en faisant apparaître les grands axes par exemple ;
- permettre une lecture stratégique en présentant le budget selon la vision du Grand Annecy exprimée dans le projet de territoire (3 axes, 9 ambitions, 90 objectifs), dans le PCAET, ou dans d'autres documents de planification (PDM, PAT, PLUI, ..). Une présentation par grands domaines du développement durable (environnement/social/économie) est aussi une possibilité.
- permettre une lecture analytique, en présentant les données par champs de compétence du Grand Annecy,
- favoriser la compréhension par une écriture visuelle (schémas, graphiques) et des grands ratios, et/ou par la comparaison avec les années antérieures ou d'autres agglomérations de même taille ;
- Mettre en perspective le ROB avec les orientations du PPI.

Nous pensons qu'il y a **un vrai enjeu de citoyenneté à pouvoir s'approprier ces chiffres**. L'intérêt pour les citoyens est de saisir le sens général et les grandes orientations pour comprendre les décisions. Pour y répondre, la dimension pédagogique de la présentation est donc à améliorer. La présentation devrait pouvoir être conforme de façon « évidente » à l'orientation souhaitée pour le territoire.

Les tableaux exhaustifs peuvent figurer en annexe, de façon à répondre également aux besoins réglementaires et des services.

En l'état, Le ROB 2023 ne permet pas de connaître les priorités données à chacune des compétences de l'agglomération et la répartition en termes d'effectifs, de coûts et investissements (y compris les cabinets d'études et de conseils) consacrés à chacun des « processus opérationnels », ni de faire le lien avec la vision stratégique de l'agglomération.

Or, pour chacune des compétences, nous aimerions pouvoir **vérifier la cohérence entre les ambitions politiques et les orientations du ROB 2023** par rapport au budget alloué en Fonctionnement et en Investissement.

3. Montrer dans le budget la traduction des objectifs majeurs du Plan Climat

« Nous souhaitons que le budget soit traversé par les objectifs du Plan Climat. »

Dans un contexte anxyogène, qui génère beaucoup d'incertitudes quant à l'avenir, nous avons une seule certitude, celle qu'il est nécessaire et important de se préparer au changement climatique et pour cela d'accompagner chaque citoyen et chaque acteur du territoire vers la transition.

« Puisque le budget se verdit, autant le montrer. »

Or, cet objectif n'est pas visible dans le projet de budget.

Comme dit l'an dernier, l'exercice d'évaluer l'impact carbone de chaque décision nous semble toujours une piste à suivre pour accélérer la mise en œuvre d'actions concrètes dans le but d'atteindre les objectifs environnementaux annoncés.

4. Le taux de réalisation des dépenses d'investissement : un enjeu d'optimisation

L'enjeu d'optimisation du taux de réalisation a été posé dès le départ du mandat. Nous n'en voyons cependant pas les signes, ni les leviers d'amélioration pour le faire progresser.

Il nous est apparu que le renforcement des équipes serait à même de faire progresser ce taux de réalisation. Car seules des compétences consolidées en interne sont à même d'assurer un suivi correct des projets. Il nous semble qu'il faut plus les valoriser et diminuer l'intervention de cabinets externes.

Cela permettrait également d'être moins dépendant.

5. L'évolution des taux d'imposition

L'option de maintien des taux est affichée depuis 2021. Elle est maintenue en 2023.

Si le citoyen peut se satisfaire de ce choix, nous nous interrogeons sur les conséquences de ce maintien étant donné le contexte inflationniste et la mise en œuvre de nouveaux services.

La question est de savoir ce qui sera fait en 2023 pour que cela soit maintenu à nouveau en 2024 ?

6. 6 thématiques prioritaires identifiées

Un choc pour le marché du logement :

Le moment est d'affronter l'enjeu d'accessibilité financière au logement afin de maintenir un sain équilibre dans la mixité sociale.

Un choc est nécessaire pour bousculer le marché grâce à l'accroissement significatif du nombre de logements sociaux. Cela apparaît comme impératif devant l'envolée des prix qui éloignent de plus en plus de salariés de leurs lieux de travail, et renforcent l'usage de la voiture.

Une politique foncière à mener : elle n'est pas lisible dans le projet de budget.

Une diversification de la mobilité :

En lien avec le sujet du logement, la mobilité. Ou plutôt la démobilité.

Des usages diversifiés de la voirie. Nous observons que les dépenses routières alourdissent toujours le budget et par conséquent, les pollutions qui y sont associées.

L'usage de ces nouvelles voiries pour autre chose que la voiture (priorité bus, vélos) demandent une analyse approfondie dès que possible. Cela avait déjà été pointé dans l'avis sur le Plan de Mobilité.

En attendant le TCSPI. Dans l'attente du TCSPI, si TCSPI il y a, nous avons besoin de visibilité sur les choix à mettre en œuvre à plus court terme.

Nous constatons avec satisfaction l'importance des engagements prévus pour le déploiement du plan vélo, déjà visibles en 2022. Mais cela ne peut répondre au besoin de tout le monde. L'enjeu est ailleurs avec les transports en commun : ne pas ramener tous les flux au centre d'une part et développer les transversales, aller au-delà des frontières de l'agglomération d'autre part (nord et ouest).

Le parc de bus. Nous notons qu'il est prévu un renouvellement du matériel roulant SIBRA pour un budget prévisionnel en 2023 de 18.5 M€ pour 15 Bus à énergie électrique ; toutefois, nous devons rester vigilants sur l'évolution des technologies afin d'investir rationnellement sur des solutions innovantes et les moins polluantes possibles. Nous devons veiller à ne pas nous enfermer dans une seule technologie. Il était prévu d'équiper la flotte de bus GNV. Qu'en est-il ? Surtout que cette énergie peut être locale (injection dans le réseau du bioGNV de la station d'épuration des Iles). Il y avait eu également un vote pour l'achat de bus à hydrogène (Région). Qui finance et à quel horizon ?

La future Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m) . Le Grand Annecy a l'obligation de mettre en place une Zone à Faible Emission Mobilité d'ici la fin 2024, c'est à dire demain. Or, sauf erreur de notre part, on ne voit aucune ligne concernant la ZFE-m dans le budget qui permettrait d'anticiper une mise en œuvre acceptable pour tous.

Enfin, nous ne pouvons qu'être choqués d'apprendre que le prochain CPER (2021-2027) comprend des financements en baisse notamment pour l'amélioration de la voie ferrée Annecy-Aix les Bains.

Or, les partenariats avec les autres collectivités nous semblent essentiels pour mener à bien de grands projets prioritaires pour la transition écologique de notre territoire.

Moderniser l'offre de logements adaptés aux seniors :

Le sujet est considéré comme central et n'apparaît pas ici. Peut-être dans le budget annexe du CIAS ? L'enjeu de l'adaptation des logements aux générations de seniors à venir apparaît primordial alors qu'on a l'impression qu'on reste sur un ancien schéma d'hébergement (Ehpad) qui ne correspond plus aux besoins des générations qui arrivent.

Urbanisme vs Agriculture :

Au vu de la situation d'autonomie alimentaire très faible de notre territoire, la réservation des terres pour l'agriculture et la préservation des espaces naturels et de la biodiversité sont des objectifs qui figurent pour nous au plus haut des priorités. En parallèle, cesser d'imperméabiliser les sols est indispensable. Comment cela est-il traduit dans le budget de l'agglomération ?

La gestion de l'eau au Semnoz :

2.5M€ sont budgétés pour « alimenter en eau le Semnoz » (code AP 2023 296). Cela nous semble exorbitant comparé à l'acheminement par citerne. Cela reste pour beaucoup d'entre nous un sujet d'inquiétudes : l'investissement « eau » du Semnoz est-il réellement destiné au maintien de l'agriculture et à l'accueil des humains ou est-ce un moyen détourné d'alimenter des canons à neige ?

Une sobriété énergétique affirmée :

« Plus de sobriété pour un territoire exemplaire. Cela ne ressort pas de la lecture du ROB. »

La sobriété énergétique doit être le levier indispensable pour sortir des énergies fossiles, envisager une plus grande autonomie du territoire et amortir la hausse des charges liée à l'énergie. Nous trouvons que cela n'apparaît pas dans le ROB.

À ce titre, le choix en tout électrique du parc de bus nous interroge. Nous pensons que des choix plus diversifiés seraient prudents. Un plan de développement des panneaux photovoltaïques, BioGaz, micro-hydroélectrique permettrait cette diversification. Peut-être tout cela est-il annoncé dans le schéma directeur des énergies, mais si c'est le cas, nous ne voyons pas sa traduction dans le ROB.

Nous nous interrogeons également sur la capacité de nos installations à fournir de l'électricité à tout le monde, sur le fait que « l'alimentation en eau » soit le poste le plus coûteux en électricité, ou encore sur l'absence de signe d'investissement pour les recharges de voitures électriques.